

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 29/09/2026

Membres AS Présents :

Lucas PECHARD (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Guilhem CHEVILLARD (Secrétaire général de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ulysse PERRIN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Martin RAOUL (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Domitille BIZARD (Responsable des événements de l'AS ISAE-SUPAERO)
Manech GALLOIS (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Ton HERBERT (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Benjamin LUCANTE (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Quentin LE MORILLON (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Titouan RENAUX (Responsable Développement Durable de l'AS ISAE-SUPAERO)

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif (cf. plus bas pour le détail et les explications).

AUTEUR	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Club Kendo	Demande de renouveler le matériel vieillissant du club	Demande partiellement acceptée
Club Parapente	Demande de pouvoir rembourser des trajets	Demande acceptée
Club Rugby F	Demande d'acheter des maillots	Demande partiellement acceptée
Club Gymnastique	Demande de budget pour rembourser des licences	Demande refusée
Club Volley	Demande d'acheter des ballons	Demande refusée
Club Surf	Demande de transfert de budget + budget pour réparations	Demande partiellement acceptée

Club Pompins	Demande d'achat de tenues et d'une trousse de secours	Demande partiellement acceptée
Club Pétanque	Demande d'achat de matériel	Demande acceptée
Club Water-polo	Demandes diverses relatives à la vie du club	Demandes acceptées
Nathan Peillon	Demande de création d'un club judo	Demande acceptée
Awdalla Youssef	Demande de création d'un club squash	Demande acceptée
Club triathlon	Demande d'achat de matériel et remboursement de trajets	Demande partiellement acceptée
Manech Gallois	Modification du RI relative au tarif de l'adhésion en milieu d'année	Demande acceptée

Compte rendu détaillé de la réunion :

Club Kendo - Titouan Landeau

Demande de matériel pour relancer le club Kendo

Récapitulatif de la demande :

Cela fait plusieurs années que le club Kendo n'a plus de budget, et que personne n'agit pas pour relancer le club. Cette année Titouan souhaite redynamiser ce sport: il demande donc du budget pour pouvoir acheter du matériel, entretenir celui déjà utilisé, et permettre aux membres du club de pouvoir pratiquer sans acheter à leurs frais l'équipement nécessaire au Kendo.

Ainsi Titouan demande 4 épées et du matériel d'entretien (demande vitale à la survie du club) pour 368€, ainsi que 4 tenues de Kendo (veste et pantalon) pour 520€ (demande nécessaire) et 1 armure (optionnel) pour 360€.

Discussion et décision du CA :

Tout d'abord le CA salue la volonté de Titouan de vouloir relancer le club Kendo. Il accepte logiquement d'accorder le budget nécessaire à la survie du club.

Par ailleurs, le CA accorde 260€ pour que Titouan augmente l'attractivité du Kendo et équipe le club comme il le souhaite.

Enfin, le CA refuse l'achat de l'armure, que le président du club lui-même jugeait comme une dépense facultative.

Par ailleurs, le CA encourage vivement Titouan à repasser en CA en fin d'année, si le club fonctionne bien, afin de demander plus de budget. Il lui conseille également de réfléchir

à la séparation des clubs escrime et Kendo, pour plus de facilité, et ces deux sports étant relativement différents.

Décision votée à 9 voix sur 9

Club Parapente - Yan Joyard

Demande de remboursement de trajets

Récapitulatif de la demande :

Cette année, un grand nombre de membres du club parapente peuvent voler en autonomie et disposent de leur propre voile. Yan souhaiterait que l'AS puisse rembourser à moitié leurs trajets, dont il estime le budget à 300€ pour 10 sorties. Il demande donc de pouvoir allouer 150€ de budget de son club à ces remboursements.

De plus, Yan souhaitait discuter avec le CA des plafonds de chaque membre: 600€ pour les 1ère et 2e années en formation FIG, et 450€ ensuite, et 600€ pour les primo-entrants (master et double diplôme en 1ère année à Supaero), puis 450€ sur leur deuxième année.

Enfin, les plafonds étant remis à 0 à la fin de l'année civile, les membres du club qui l'intègrent en septembre (surtout des 1A) profitent d'un large plafond sur peu de temps, contrairement aux membres qui intègrent le club au printemps. Yan a exposé cette situation au CA qui peut paraître injuste à ses yeux.

Discussion et décision du CA :

Le CA accepte de rembourser les trajets des membres autonomes du club, il ne s'agit que d'un transfert de budget du club parapente.

Le CA est d'accord avec la répartition des plafonds pour les double-diplômes et les masters proposée par Yan. Enfin, il choisit de laisser le fonctionnement de remise à 0 des plafonds en janvier tel quel, bien que les 1A soient avantagés par rapport aux 2A par exemple.

Décision votée à 9 voix sur 9

Club Rugby F - Héloïse Moreau

Demande d'acheter des maillots

Récapitulatif de la demande :

Cette année, le club rugby féminin connaît un succès certain, et compte plus de 17 membres. Cependant, elles n'ont que 10 maillots de match. Héloïse souhaite donc acheter 4 maillots (2L et 2M), pour pallier ce manque, pour un coût de 172€ chez epopey (sans remise)

Discussion et décision du CA:

Le rugby est un sport qui voit souvent ses membres se démotiver lorsque la météo se détériore (pluie, froid etc.). De plus, les clubs peuvent connaître un succès en tout début d'année, et voir leurs membres peu à peu se désintéresser. Par prudence, le CA accepte donc l'achat de 2 maillots, pour faire face à cette augmentation claire des effectifs, et encourage Héloïse à revenir en CA si cette augmentation perdure dans l'année.

Par ailleurs, le responsable communication externe de l'AS va prochainement contacter Epopey pour voir si d'éventuelles remises sont possibles.

Décision votée à 8 voix sur 8

Club Gymnastique - Robin Flament

Demande de budget pour le remboursement de licences.

Récapitulatif de la demande :

Robin souhaite rendre son sport accessible financièrement à tous les membres du club gymnastique, et que l'AS rembourse au $\frac{2}{3}$ leur licence. Cette demande concerne 14 personnes, dont 8 qui ne seront présentes que la moitié de l'année.

Discussion et décision du CA:

Cette demande est tout-à-fait légitime, mais elle doit être faite lors du CA de définition du budget des clubs pour l'année. Celui-ci aura lieu en décembre, le CA invite Robin à y renouveler sa demande. En effet, le remboursement des licences représente une grande partie du budget du club gymnastique.

Décision votée à 9 voix sur 9.

Club Volley - Augustin Héraud

Demande d'acheter des ballons.

Récapitulatif de la demande :

Le club volley est en pleine forme: il compte 70 membres en ce début d'année, et 5 équipes engagées en compétition FFSU. Afin de faciliter les entraînements, Augustin

aimerait compléter le stock de ballons: ils ont actuellement 12 bons ballons et 6 ballons en état moyen; il aimerait passer à 24 ballons. Il demande donc au CA l'achat de 6 ballons, à 80€ l'unité.

Par ailleurs, Augustin a averti le CA de la casse d'un filet: il va essayer de bricoler une réparation, mais tiens le bureau de l'AS au courant.

Il a également présenté son souhait d'organiser une nuit du volley solidaire: une soirée avec restauration et tournoi de volley à des fins caritatives.

Discussion et décision du CA:

Le club volley dispose déjà d'un grand stock de ballons, et le CA refuse donc la demande d'Augustin. Par ailleurs, il encourage vivement le président du club dans sa volonté d'organiser un évènement caritatif autour du volley.

Décision votée à 7 voix sur 7

Club Surf - Mathis Javelaud

Demande de budget pour réaliser des réparations. Demande de transférer du budget pour organiser d'autres sorties.

Récapitulatif de la demande :

Pour clôturer l'année, le budget restant du club surf permet d'organiser encore 2 week-ends. Mathis aimerait transférer 600€ de budget matériel pour organiser 3 week-ends en plus.

De plus, pour réaliser des réparations, Mathis demande une allonge d'environ 78€.

Enfin, Mathis a évoqué le fait que certains membres du club profitent plus que d'autres des sorties, remboursement et matériel de l'AS (4 sorties en septembre par exemple), ce qui peut paraître injuste pour les autres membres.

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte le transfert d'une partie du budget matériel pour organiser des sorties, mais il demande à Mathis de garder assez de budget matériel pour payer ses réparations. Le CA refuse donc d'accorder l'allonge de budget demandée.

Enfin, le CA invite Mathis à restreindre le nombre de sorties par membre du club pour garantir l'équité au sein du club, par exemple mettre une limite de 2 sorties par personne chaque mois.

Décision votée à 8 voix sur 8.

Club Pompins - Nejm-Edyn Gaïed

Demande d'acheter de nouvelles tenues et une trousse à pharmacie.

Récapitulatif de la demande :

En ce début d'année, le club pompins connaît un vrai succès, et manque de tenues pour ses membres. Nejm aimerait donc acheter 3 tenues pour homme et 5 tenues pour femme (1 de marge à chaque fois).

De plus, suite à des incidents, Nejm aimerait équiper son club d'une trousse à pharmacie, et demande au moins du spray et du strap.

Discussion et décision du CA:

Le CA se réjouit de voir que le club pompins attire autant de monde, et souhaite aller dans le sens de Nejm en achetant des tenues.

Il reste environ 300€ de budget au club, prévu pour les retouches et paires de chaussures. Le CA a proposé à Nejm d'utiliser ce budget pour acheter des tenues, proposition que le président du club a acceptée.

Concernant la trousse à pharmacie, l'AS a des réserves de spray, le CA invite Nejm à se tourner vers Benjamin Lucante pour s'en procurer. Pour le strap; la politique de l'AS pour tous les sports est la suivante: chacun s'achète individuellement son strap.

Décision votée à 7 voix sur 8.

Club Pétanque - Gaspard Macron

Demande d'acheter un mölkky.

Récapitulatif de la demande :

Gaspard a déjà reçu plusieurs demandes pour savoir s'il était possible d'emprunter un mölkky et y jouer, au foyer des élèves par exemple. Il estime que l'acquisition d'un mölkky (pour 21,90€) est un investissement pertinent pour le club, car ce jeu offre plus de souplesse que la pétanque (notamment au niveau de la surface sur laquelle on peut y jouer).

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte la demande de Gaspard, et accorde au club pétanque l'achat d'un mölkky.

Décision votée à 6 voix sur 10.

Club Water-polo - Francisco Mendes Marques

Demandes variées concernant le club.

Récapitulatif de la demande :

La saison a commencé, et le club compte 24 membres. Le président souhaite toutefois résoudre quelques problèmes désagréables pour la pratique de ce sport.

D'abord, ne disposant pas d'espace pour faire sécher les bonnets, ces-derniers moisissent. Francisco se propose de bricoler une solution à l'aide d'un tube en PVC: il demande 4€ pour ces travaux.

De plus, lors des travaux menés cet été dans la piscine, le club a perdu 3 bonnets, et aimerait les retrouver.

Par ailleurs, le coach ce water-polo a eu des difficultés pour rentrer dans l'enceinte de Supaero.

Enfin, le président signale à l'AS que la piscine, bien que rénovée cet été, présente des marques de dégradations (peinture qui s'enlève...).

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte la demande de Francisco concernant le stockage des bonnets, et salue sa débrouillardise et sa bonne volonté.

Le responsable des infrastructures de l'AS, Benjamin Lucante, a contacté l'administration de l'école pour savoir si les bonnets avaient été retrouvés lors des travaux, et pour signaler que la piscine était abîmée. Il transmettra à Francisco les retours qu'il obtiendra.

Enfin, l'accès à l'école pour le coach devrait être réglé prochainement, le responsable des coaches Quentin Le Morillon s'en occupe au plus vite.

Décision votée à 10 voix sur 10.

Nathan Peillon

Demande de création d'un club judo.

Récapitulatif de la demande :

Après avoir sondé la promotion, Nathan s'est rendu compte qu'environ 25 personnes seraient intéressées par la création d'un club judo, parmi eux 20 débutants. Nathan aimerait organiser des entraînements avec deux groupes de niveau: découverte et perfectionnement.

À long terme, Nathan aimerait avoir un coach et inscrire les membres du club en ligue FFSU. Pour l'instant, ils sont deux ceintures marron à organiser des entraînements de fortune. Nathan aimerait disposer de deux créneaux par semaine au petit gymnase pour les entraînements. Il demande également l'achat de 6 kimonos pour 500€.

Discussion et décision du CA:

Le CA se réjouit de voir des membres de l'AS motivés au point de créer un club, et encourage Nathan dans cette voie. Il autorise donc la création du club.

Concernant les créneaux au petit gymnase, le CA encourage Nathan à se tourner vers Benjamin Lucante (responsable des infrastructures à l'AS) pour trouver des horaires d'entraînements.

Enfin, Supaero accepte de prêter des kimonos, de la même manière, il faudra voir avec Benjamin pour se les procurer.

Le CA encourage donc Nathan à continuer à dynamiser le club et il pourra repasser en CA si le club grandit et se porte bien, afin de faire de nouvelles demandes.

Décision votée à 10 voix sur 10.

Youssef Awdalla

Demande de création d'un club squash.

Récapitulatif de la demande :

Après avoir sondé la promotion, Youssef s'est rendu compte que plus de 40 personnes seraient intéressées par la création d'un club squash.

Disposant d'une salle de squash sur le campus, Youssef aimerait que le club fonctionne comme celui de tennis, avec du jeu libre, et des cours avec un coach.

Youssef demande donc des raquettes, (entre 3 et 5, prix allant de 75€ à 300€) ainsi que des balles (2-3 boîtes pour 10-15€). Il insiste sur le fait qu'il s'agit là des seuls coûts liés au squash, car nous disposons d'une salle sur le campus.

Discussion et décision du CA:

Le CA autorise la création du club, en effet cela permettra aux étudiants de découvrir un sport moins connu, alors qu'un terrain de squash est sur le campus. Il encourage vivement Youssef dans cette démarche.

Concernant les créneaux pour des cours de squash, le CA invite Youssef à se rapprocher de Benjamin Lucante, responsable infrastructure de l'AS, qui est en lien avec Supaero et Alteal pour l'utilisation de la salle.

Par ailleurs, le CA accepte d'acheter 2 raquettes neuves de squash: en effet l'AS en possède déjà 2, dont une est à recorder. Le CA accepte également l'achat des balles de squash.

Décision votée à 10 voix sur 10.

Club triathlon - Domitille Bizard

Demande de remboursement de trajets et d'achat de matériel

Récapitulatif de la demande :

Domitille aimerait que les trajets en voiture pour le lac soient remboursés à hauteur de 50%.

De plus, pour la nage en eau libre, les règles de sécurité imposent que les nageurs aient une bouée. Domitille demande donc 2 bouées supplémentaires pour les membres du club.

Discussion et décision du CA:

Le CA accepte évidemment la demande concernant les bouées, il s'agit de la sécurité des nageurs.

Concernant les trajets; si les voitures sont suffisamment remplies, les remboursements dépasseraient à peine les 1€ par personne. Le CA refuse donc cette demande.

Décision votée à 9 voix sur 9.

Modification du règlement intérieur

Modification du passage concernant le tarif de l'adhésion AS divisé par deux le 1er février.

Les élèves de deuxième année de l'école, les masters, tout ceux qui partent en milieu d'année payent l'adhésion AS plein pot. Pourtant ceux qui reviennent ou arrivent sur le campus en milieu d'année payent actuellement l'adhésion deux fois moins cher.

Le CA estime que cette division par deux n'est pas justifiée, et que certains sports "d'été" ont le gros de leur activité au printemps (comme le planeur), tandis que d'autres se pratiquent plus au premier semestre.

De plus, le prix de l'adhésion à l'AS est très avantageux, étant donné tous les sports proposés, qu'ils soient chers, moyen chers ou peu chers. De tels tarifs n'existent dans aucune autre organisation sportive ou club de sport. De même pour le prix de l'accès à la salle de musculation.

Le CA décide donc de retirer la ligne suivante du règlement intérieur de l'association des sports de l'ISAE-Supaero:

"Le montant des cotisations annuelles d'adhésion à l'AS et à la salle de musculation sont divisés par deux à partir du 1er février de l'année en cours."

Décision votée à 8 voix sur 10